

Les quatre saisons de la Baratte

Agriculture urbaine et périurbaine, paysage,
environnement et urbanisme pour la ville durable
www.loire-baratte.com

n°26

Été
2011

- **En bref : Directives EU, réglementations françaises, outils transverses**
- **Actualités : Nos prochains rendez-vous**
- **Pérennité de l'habitat collectif : l'apport des jardins familiaux**
- **Plan national d'adaptation de la France aux effets du changement climatique**
- **Les gens : André Maupetit n'est plus...**
- **Patrimoine, Paysage, Environnement : l'espace périurbain, un patrimoine aux multiples visages**

En bref : Malgré les vacances, l'attention reste de mise cet été... Nous n'avons pas cessé d'aller et venir entre les directives européennes, les réglementations françaises et les outils transverses comme le Plan national d'adaptation de la France au changement climatique, né en juillet, dont la mise en œuvre va coûter extrêmement cher... Le changement climatique commence d'entrer durablement dans toutes les têtes. Bon nombre d'entre nous analyse ses conséquences sur la vie quotidienne et la **nécessité d'une gestion économe de toutes les ressources**... Les comportements évoluent et pour cause, les prix de l'eau, des énergies, des taxes sur le volume des déchets de nos poubelles... touchent notre porte monnaie et n'iront qu'en augmentant... On ne peut cependant mettre tout sur le dos du citoyen en terme de lutte contre le gaspillage de nos ressources. Les collectivités locales portent une grande part de responsabilité dans ce domaine. Par manque de vision, d'énergie, par complaisance ou par déficit de compétences, beaucoup d'entre elles peinent à changer leurs pratiques... Face à leurs administrés, dont la solvabilité est de plus en plus chancelante, les collectivités locales ont intérêt à revoir leur copie... en suivant quelques règles de bon sens si elles ne veulent pas voir l'addition s'alourdir inexorablement...

Actualités :

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- **Dimanche 28 août 2011, FETE DE LA SAINT-FIACRE, messe à Saint-Lazare entre bannières, fleurs et légumes. Rendez-vous à 10 h 15 à la chapelle. Déjeuner champêtre sur le Clos Monard (uniquement sur inscription)**
- **Dimanche 18 septembre 2011, FETE DES « MANGEUX D'AIL », DES TERROIRS ET DU PATRIMOINE, le Clos Monard, faubourg de la Baratte, diverses expositions, produits des terroirs, visite guidée du val maraîcher à 15 h, restauration, buvette...**

PERENNISER L'HABITAT COLLECTIF : L'APPORT ECONOMIQUE DES JARDINS FAMILIAUX

En France, de plus en plus de loyers de l'habitat collectif sont impayés, la précarité énergétique s'installe, la malnutrition est au tournant... Comment continuer à vivre bien avec de moins en moins de moyens ? Tendrez-vous vers l'autonomie économique des habitants constitue un soutien à leur solvabilité. **Les jardins familiaux, en nombre suffisant, doivent désormais faire partie intégrante de l'offre locative de base.**

Quels services pour un habitat collectif durable ?

L'attractivité et la pérennité de l'habitat collectif passent par le développement d'une offre avantageusement économique et d'un cadre de vie agréable. Sur quels domaines peut-on agir ?

ACTIONS SUR LES FLUX : baisses des charges locatives obtenues par l'autonomie, la sobriété du bâtiment : énergies renouvelables et de récupération (eau chaude sanitaire solaire, chaleur des eaux usées, géothermie, pompes à chaleur, solaire photovoltaïque, isolation) et fourniture d'eau potable à des prix non spéculatifs (reprise en main de la gestion par les collectivités)
MUTUALISATION DES SERVICES : jardins familiaux, vergers, laveries communes, co-voiturage, ateliers de bricolage, de coiffure, de couture, de cuisine, de réparation informatique, création de coopératives d'achat, emplois de proximité, parc de bicyclettes...

CADRE DE VIE : isolation phonique, rdv de la citoyenneté, nature et paysage de proximité, transports en commun fréquents, activités culturelles et sportives en lien avec le paysage (activités jardins, préparations de joutes nautiques annuelles sur la Loire, sentiers pédagogiques découverte nature, atelier photos...), commerces en pied d'immeuble

Construits entre la Loire, les jardins du Mouësse et ceux du val maraîcher de la Baratte, l'habitat collectif des Bords de Loire et des Courlis offre des potentialités à développer pour tendre vers l'habitat et les quartiers durables...

TOUCHEZ PAS A NOS JARDINS NOURRICIERS !

il serait absurde, à l'image de ce qui se passe actuellement sur le quartier Saint-Lazare (construction de pavillonnaire locatif), **de continuer l'urbanisation des parcelles nourricières locales** (jardins du Mouësse et de la Baratte) dans le seul but d'auto-alimenter le système d'un bailleur social qui a d'abord le devoir de pérenniser son parc d'habitation existant, où le cas échéant, d'acheter et de réhabiliter aux normes thermiques réglementaires des pavillons existants sur l'agglomération neversoise (lotissements, maisons individuelles...)

Présenté le 20 juillet 2011 par Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, le **Plan national d'adaptation de la France aux effets du changement climatique 2011-2015** est constitué de fiches actions dans sa seconde partie.

La hausse des températures climatiques de + 2°C d'ici la fin du siècle, (quels que soient les efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre qui pourront être déployés) aura des conséquences graves sur la ressource en eau, la biodiversité, le niveau de la mer... et affecteront de nombreux secteurs d'activités (agriculture, tourisme, infrastructures, urbanisme, santé...).

Economiser et optimiser l'utilisation de l'eau, développer les savoirs sur les maladies émergentes et renforcer les dispositifs de surveillance, adapter la politique d'aménagement du territoire, diversifier les espèces et prévenir les incendies de forêts sont les grandes lignes d'actions qui font l'objet d'une concertation avec l'ensemble des représentants de la société civile. Le plan constitue un ensemble de plus de 80 actions détaillées, déclinées en près de 230 mesures pour la période 2011-2015.

Nos décideurs locaux peuvent d'ores et déjà s'inspirer des fiches actions disponibles pour garnir leurs agendas 21 (actions programmatiques). Des aides financières sont assorties aux actions qui seront menées. **La protection des sols et les productions agricoles locales sont bien évidemment vivement recommandées.** Le document complet est disponible sur internet. **DE QUOI BIEN PREPARER 2014 POUR LES CANDIDATS AUX MUNICIPALES !**

L' AUTHENTICITE D'ANDRE MAUPETIT NOUS MANQUERA...

Nous ne verrons plus la silhouette familière d'André dans les serres des « Jardins de Saint-Fiacre », rue des Sablons... sur l'exploitation de son fils Jacques. André n'est plus !

En cette période estivale où nous allons fêter notre saint-patron, nous nous souviendrons qu'André, ancien maraîcher, fils et petit fils de maraîcher avait été syndic de la Confrérie de Saint-Fiacre jusque dans les années 70. André aimait à dire : « *La Saint-Fiacre, ça ne se raconte pas !* » Pourtant, d'anecdotes en anecdotes, il se laissait aller au plaisir de ses souvenirs :

« *Avant guerre, le cortège fleuri Saint-Fiacre partait à pied de la Baratte... Par la suite nous nous rendions à Saint-Etienne en voiture. Nous revenions sur la Baratte en roulant très doucement... tenant nos bannières à l'arrière d'une camionnette . Tout le monde se retournait sur notre passage... »*

Sous un air parfois faussement bourru, André était avant tout un homme courageux, un être plaisant et passionné, très sensible lorsqu'il s'agissait de parler du métier... André, ton authenticité nous manquera...

L'ESPACE PERIURBAIN, PATRIMOINE AUX MULTIPLES VISAGES

Pérenniser l'habitat social, c'est aussi protéger le foncier agricole urbain et périurbain : Potager périurbain baratton, rue Saint-Fiacre

ECONOMIE DES RESSOURCES ET MISE EN ŒUVRE DE SOLUTIONS TECHNIQUES SUR L'EXISTANT = PROTEGER L'ENVIRONNEMENT ET LA SOLVABILITE DES ADMINISTRES

De plus en plus de collectivités locales anticipent et mettent en place les actions et les services qui allègent les charges de nos concitoyens.

La reprise en main de la gestion de l'eau, la recherche d'autonomie et d'efficacité énergétique se traduisent par des actions concrètes telles que la méthanisation* des ordures ménagères (production de biogaz), la valorisation des déchets organiques sélectifs pour l'agriculture, l'exploitation des énergies de récupération, la réhabilitation et l'isolation des bâtiments publics et collectifs, l'installation de solutions d'énergie renouvelables...

Le respect de l'environnement verdit les outils d'urbanisme et de planification (PLU, SCOT, PCET...) protégeant les sols à haute valeur agronomique favorisant les productions de proximité et la biodiversité.

Toutes ces stratégies contribuent à la création d'emplois locaux durables.

Bénéficiant de l'expérience des collectivités visionnaires et dynamiques, les collectivités suiveuses s'y mettent...

Quant aux collectivités attentistes, elles se retrouvent acculées au pied du mur et sont appelées, à court terme, à se spécialiser dans la gestion des crises sociales beaucoup trop coûteuses faute de moyens financiers !

Le rôle des collectivités est de travailler la notion d'équité dans l'accès aux besoins vitaux de leurs administrés comme l'eau ou l'énergie. Cette démarche fondamentale passe nécessairement par l'économie des ressources mais également par la mise en œuvre des solutions techniques sur le patrimoine existant.

* Depuis le 17 juin dernier, Lille Métropole est la première agglomération à injecter le biométhane produit par la méthanisation des déchets dans le réseau de GrDF.

65 000 tonnes de biodéchets ont produit 1 million de m3 de biogaz commercialisable.

* PLU, SCOT, PCET : plan local d'urbanisme, Schéma de Cohérence Territoriale, Plan Climat Energie Territoriale



Les jardiniers-maraîchers de la Baratte Groupe Saint-Fiacre à l'Eglise Saint-Etienne (Nevers) dans les Années 50

« Les quatre saisons de la Baratte »

© Association Saint-Fiacre Loire-Baratte. - N°ISSN 1955-7477 - Dépôt administratif Préfecture Nevers et Bibliothèque nationale - Edité par nos soins
 Directeur de publication : Brigitte Compain-Murez, Présidente, concepteur-paysagiste ENSP, agréée Développement durable et projets urbains FFP
 Contact : saint-fiacre58@orange.fr - 06 10 39 57 26
 4000 exemp., disponible sur www.loire-baratte.com
FAITES CONNAITRE NOTRE PUBLICATION A VOTRE ENTOURAGE

CONTRIBUEZ A LA VALORISATION D' UN AUTHENTIQUE JARDIN DE LA LOIRE EN REJOIGNANT L'ASSOCIATION SAINT-FIACRE LOIRE-BARATTE

NOM et Prénom :

Domicile :

Téléphone (facultatif) : e-mail :

- je verse 5 euros d'adhésion à l'Association Saint-Fiacre – Loire BARATTE, chez Mme Compain, 20, rue du Vernet - 58000 NEVERS
- je soutiens l'Association Saint-Fiacre – Loire-Baratte et je verse un don à partir de 15 euros (au titre de culture et patrimoine)